



Réf. Farde e-Assemblées : 2432574

N° OJ : 41

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/11/2021

Objet : Asbl "GoodPlanet Belgium".- Subside : 14.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu la décision du Conseil Communal dans sa séance du 14 décembre 2020 de désigner le projet "Tiny Forest" comme l'un des projets lauréats du Budget participatif de Neder-over-Heembeek - Mutsaard;

Considérant que le projet sera mis en œuvre par les services compétents de la Ville (acquisition des plantations, préparation du terrain et coordination des plantations);

Considérant qu'une dimension participative est utile pour renforcer ce projet afin d'impliquer deux écoles et sensibiliser les élèves à la question de la préservation et la gestion de la biodiversité en ville;

Considérant que l'asbl "GoodPlanet Belgium", qui est à l'initiative de ce projet, dispose d'une expérience particulièrement spécifique dans ce type de processus;

Sur proposition du Collège du Bourgmestre et des Echevins,

ARRETE

Article unique.- Octroi d'un subside de 14.000,00 EUR à l'article 10491/33202 du budget ordinaire 2021 à l'asbl "Good Planet Belgium", rue d'Edinburg 26 à 1050 Ixelles, représentée par M. Jo Van Cauwenberge, afin de mener une mission de sensibilisation et de mobilisation de deux écoles pour renforcer la création d'une "Tiny Forest" réalisée par les services de la Ville.

Annexes :